

Concours d'accès au Master Spécialisé "Management et Gouvernance du Sport"

L'Institut Royal de Formation des Cadres de la Jeunesse et des Sports organise du **02 au 04 octobre 2018**, le concours d'accès au Master Spécialisé "*Management et Gouvernance du Sport*", au titre de l'année universitaire 2018/2019.

Nombre de places : 25 places

Conditions de candidature

- Être titulaire d'une Licence ou d'un diplôme équivalent dans les domaines : Entraînement sportif, Management, Economie, Droit, Communication, Gestion des entreprises, Psychologie, Sociologie.
- Avoir une expérience justifiée (vécu et/ou management) dans le domaine du sport.

Candidature

Préinscription en ligne obligatoire (www.irfc.ma) et présentation d'un dossier de candidature constitué de :

- Formulaire de candidature (à imprimer et à signer à la fin de la préinscription en ligne) ;
- Copie légalisée des diplômes de baccalauréat et de la licence (ou diplôme équivalent) ;
- Copie légalisée des relevés de notes des six semestres de la Licence (ou diplôme équivalent) ;
- Copie légalisée des pièces justificatives de l'expérience sportive
- Copie légalisée de la carte nationale d'identité.
- Une autorisation de passer le concours pour les candidats fonctionnaires.

Modalités d'admission

- Présélection sur dossier,
- Deux épreuves écrites en français, générale et spécifique, d'une durée totale de trois heures,
- Epreuve orale (ne seront convoqués à l'oral que les candidats ayant satisfait aux épreuves écrites).

Dates importantes

- Mardi 25 septembre 2018 avant 16h00 : Dernier délai pour le dépôt des dossiers de candidature
- Vendredi 28 septembre 2018 : Publication de la liste des candidats convoqués au concours (www.irfc.ma)
- Vendredi 05 octobre 2018 : Publication de la liste des candidats définitivement admis (www.irfc.ma)
- Mercredi 10 octobre 2018 avant 16h00 : Dernier délai pour l'inscription des candidats admis

IMPORTANT :

- Les dossiers de candidature doivent être déposés au service des affaires estudiantines, Centre National des Sports Moulay Rachid (CNSMR), km 12, route de Meknès, salé (à proximité de Dar Sikka), de 9h à 16h.
- La liste des candidats convoqués à l'épreuve écrite et celle des candidats convoqués à l'épreuve orale seront publiées sur le site web (www.irfc.ma). Cette publication est considérée comme étant une convocation à passer l'épreuve.
- La liste des candidats définitivement admis sera publiée sur le site web (www.irfc.ma) et au CNSMR.
- **Les candidats fonctionnaires admis au concours doivent présenter une autorisation de poursuite des études couvrant les deux années de formation 2018-2020.**
- Les enseignements sont dispensés en langue française, la présence est obligatoire et le régime d'études n'est pas interne.